

Permanence Juridique gratuite d'un avocat en Mairie



**Un nouveau service
proposé par votre
commune pour vos soucis
du quotidien**

Pour quoi ?

Pour tous vos problèmes de droit :
menaces de procès qui vous sont
faites, conflit avec l'employeur, travaux
qui se passent mal, succession,
conflits familiaux...

L'objectif : vous donner les premiers
conseils, une orientation,
un premier avis.

Pour qui ?

Pour tous les habitants de
Bézancourt !

C'est gratuit et confidentiel, il
suffit juste de vous inscrire.

Comment ça se passe ?

Vous avez un rendez-vous confidentiel
et gratuit de 30 minutes avec Sarah
Meyer, avocate, en Mairie :



Comment m'inscrire ?

Contactez Madame Sophie Brunel,
en Mairie, elle vous proposera le
prochain créneau disponible :
02 35 90 16 14

Les dates des permanences seront
également annoncées sur
Intramuros.

Retrouvez les informations sur votre Commune sur l'application Intramuros